

Perception d'une commune par des enfants : Le Relecq-Kerhuon (Nord-Finistère)

par C. BRANELLEC et J. JONCHERE

Proche de Brest, intégrée à la C.U.B. (Communauté Urbaine de Brest), la commune du Relecq-Kerhuon accuse un fort taux d'expansion démographique. Devenue une cité-dortoir avec environ 12 000 habitants sur 605 hectares, son paysage a connu depuis le début du siècle d'étonnantes mutations. La presque totalité du territoire rural disparaît aujourd'hui au profit d'un habitat pavillonnaire hétérogène, rendant impossible la différenciation des trois pôles de développement d'origine. On peut toutefois parler d'un centre, les principaux équipements religieux, publics et commerciaux étant réunis sur un territoire restreint.

Cette transformation ne pouvait qu'entraîner une modification des structures en place. Le réseau routier notamment, devenu rapidement insuffisant s'est vu élargi ou doublé, quadrillant le territoire et engendrant le paysage périurbain typique où poteaux et grillages tentent tristement de délimiter l'espace en remplacement de la végétation détruite. Perpendiculairement aux axes principaux, la voie ferrée scinde la commune en deux parties qui, reliées seulement au niveau du bourg par un pont, finissent par s'individualiser. Une grande zone industrielle, construite depuis quelques années, présente l'avantage d'être bien desservie par ces voies mais se retrouve en position centrale, proche des habitations récentes. Toute une partie de cette zone reste encore inoccupée à l'heure actuelle.

L'étranger arrivant dans cette commune peut difficilement se repérer, un lotissement en cachant un autre, et s'il finit par se situer grâce au clocher, son arrivée au « bourg » le conforte dans son malaise. On y retrouve église, mairie, écoles, commerces, le long d'une voirie de « village », qui, face aux besoins, s'est vue contrainte d'évoluer. Parking, place, gymnase ont investi les espaces libres, tandis que banques et commerces de type nouveau, remplaçaient le bâti ancien, transformant le visage traditionnel de ce « centre » en pleine mutation.

NOM:

PRENOM: Savinnea

AGE: 10 ½

METIER DE TON PERE: *Couvreur*

DE TA MERE: *reste à la maison*

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ES-TU AU RELECQ-KERHUON? *10 ½ ans*

OU HABITES-TU? DONNES TON ADRESSE. *J'habite 6 rue du roch du*

- dans une ferme:
- dans un lotissement: *X*
- dans une maison au bourg :
- dans un immeuble- H.L.M. :
- ailleurs

VIENS TU A L'ECOLE AVEC DES CAMARADES DE TA CLASSE ? PRECISES LEUR NOM. *Non*

QUAND TU N'ES PAS A L'ECOLE, PAR EXEMPLE LE MERCREDI OU LE SAMEDI APRES-MIDI

handball, où je vais à Bripouet, - que fais-tu? Le mercredi: je fais du vélo, je joue dans mon jardin, je fais mon travail je vais au cathédrale. Le samedi je vais au

- ou vas-tu ? *Je vais au stade où à l'école, je vais au*
- avec qui ? *Seule seule ou avec mon chien*

AIMERAIS TU QU' IL Y AIT DES ENDROITS AU RELECQ OU TU POURRAIS JOUER MAIS QUI N' EXIS-
- TENT PAS ENCORE ? LESQUELS? *J'aimerais qu'il y ait une piscine, un endroit avec des jeux sur la plage de la rade.*

ECRIS UNE ACTIVITE OU UN ENDROIT QUI, POUR TOI, REPRESENTE LE MIEUX LE RELECQ-KERHUON.
la plage, la mer et le trab

QU'EST-CE QUE TU N'AIMES PAS DANS TA COMMUNE? *Le jardin public qui est devant chez moi car il n'est pas entretenu. surtout le bassin. la plage car il y a des rats*

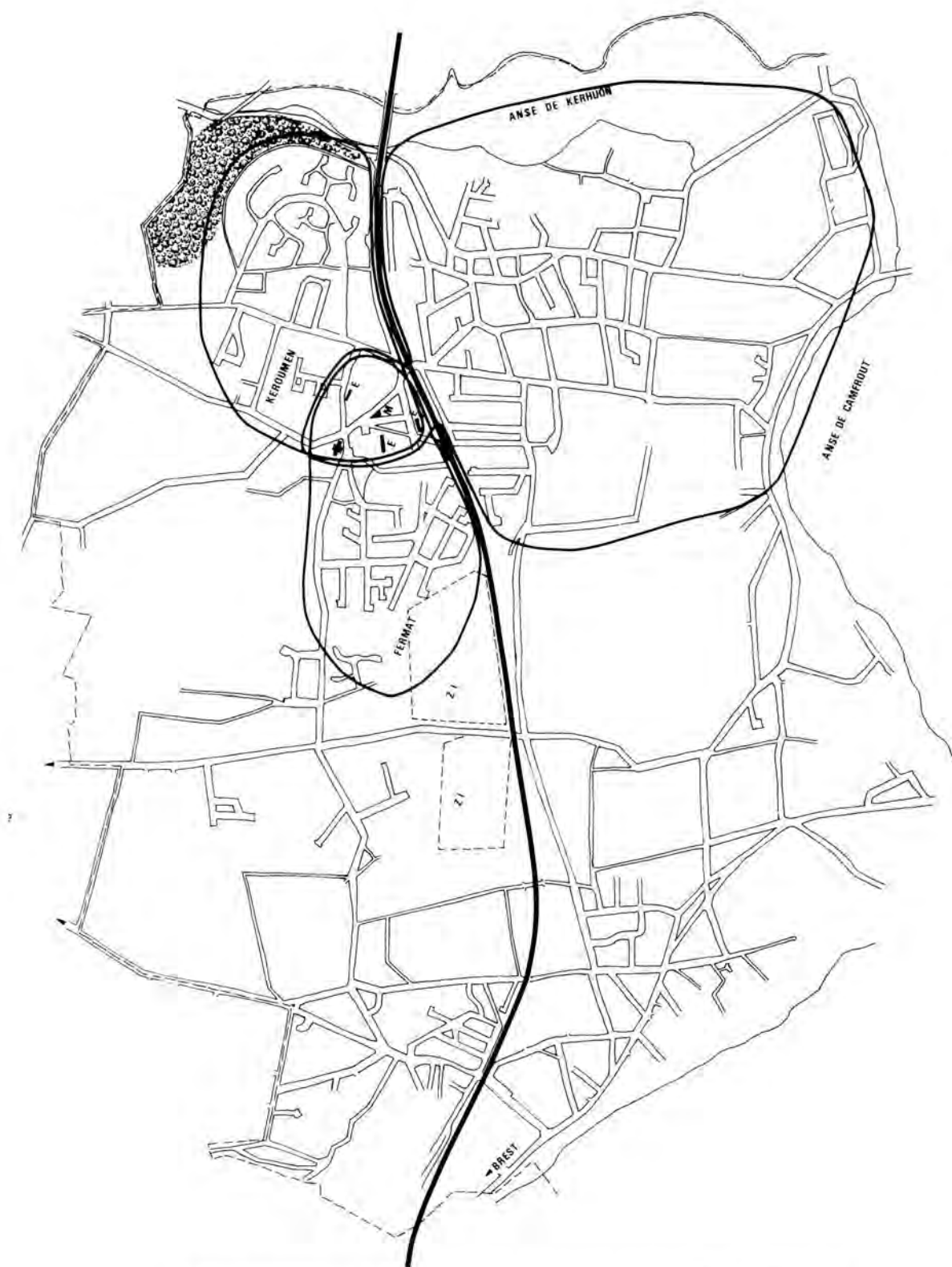
QUE PREFERES-TU DANS TA COMMUNE ET POURQUOI? *Je préfère dans ma commune S'au car on peut s'y promener tranquillement. il n'y a pas de voiture n'y de vélo-moteur on peut faire de la pêche, c'est joli, sur l'eau il y a deux cygnes, on peut aller sous les arbres ou au soleil) mais sauf s'est jouer.)*

L'ENQUETE ET SES OBJECTIFS

Cette commune, à l'habitat hétérogène et peu structuré, n'est donc pas d'un abord accueillant. Il paraissait intéressant de tenter de connaître l'avis des enfants vivant dans ce site. A travers leur appropriation des lieux, leur vécu de l'espace, peut-être pourrions-nous aborder leurs relations avec ce milieu de vie pensé et conçu par et pour l'adulte, n'accordant que rarement à l'enfant, le privilège d'espaces réalisés à son intention.

Mais il fallait avant tout prendre contact, faire connaissance avec eux et l'école s'imposait alors comme point de départ d'une enquête menée aussi par la suite, dans le cadre extra-scolaire.

L'optique de départ était de recueillir le maximum d'éléments dans des circonstances diverses mais avec une tranche d'âge définie. L'élève de CM 2, maîtrisant à la fois les différents moyens d'expression, graphique et linguistique, tout en conservant une certaine spontanéité, reflet d'une pratique personnelle intense de son environnement, semblait le mieux répondre à notre attente.



LE RELECQ-KERHUON. — En trait gras : la voie ferrée. En demi-gras : limites des principaux quartiers.

Ce sont finalement 160 enfants, répartis dans les différentes écoles du « bourg » du Relecq-Kerhuon, qui, grâce à la compréhension des enseignants, ont participé à cette enquête.

Dans un premier temps, un questionnaire permettant de les situer dans les différents milieux qu'ils pratiquent : familiaux, scolaires, de loisirs, suivi d'une rédaction ayant pour thème la commune, illustrée d'un dessin, a permis de recueillir suffisamment d'éléments conduisant à une approche individuelle. Mais notre intérêt portant aussi sur une image visuelle collective, une nouvelle question fut donc posée : « Sur le plan de ta commune que tu auras dessiné, trace les chemins que tu empruntes le plus souvent ». Les données ainsi obtenues et totalisées allaient nous permettre de cerner en partie l'image qu'ont ces enfants de leur environnement quotidien.

DE LA PERCEPTION DE L'ESPACE AUX IMAGES DE L'ENVIRONNEMENT

La perception est un phénomène complexe, et de nombreuses études interdisciplinaires l'ont analysée en milieu urbain — voir en annexe le développement sur les mécanismes perceptifs et les différentes notions d'espace —. Parmi les études les plus connues, notons celle de Kevin LYNCH en 1960 : « L'image de la cité ». Dans cet ouvrage, l'auteur analyse avec une grande précision les principes de la formation des images urbaines : « Les images de l'environnement sont le résultat d'une opération de va-et-vient entre l'observateur et son milieu. L'environnement suggère des distinctions et des relations, et l'observateur, avec une grande capacité d'adaptation, à la lumière de ses propres objectifs, choisit, organise et charge de sens ce qu'il voit. L'image ainsi mise en valeur limite et amplifie alors ce qui est vu, tandis qu'elle-même est mise à l'épreuve des impressions sensorielles filtrées en un processus constant d'interaction. Ainsi l'image d'une réalité donnée peut présenter des variations significatives d'un observateur à l'autre ».

Par regroupement d'images individuelles, il en arrive ainsi à constituer des « images collectives » basées essentiellement sur les formes physiques perceptibles. Il répertorie cinq types d'éléments prédominants dans la structure du paysage urbain : les cheminements, les limites, les nœuds, les repères et les quartiers. Les cheminements sont formés par les axes de déplacement des personnes, les limites par des lignes de discontinuité, les nœuds par des zones de confluence des flux, les repères par des éléments particuliers et les quartiers par des espaces présentant une certaine identité. La combinaison de ces éléments permet à l'individu de structurer le milieu urbain, de lui donner une identité et un sens.

Pour tenter à notre tour une approche de l'image visuelle des enfants de CM2 du Relecq-Kerhuon, nous nous sommes basés sur cette classification de K. LYNCH.

■ LES REPÈRES, POINTS STRUCTURANTS DE CES IMAGES

Le plan de commune de chaque enfant comportait un nombre plus ou moins important de ces éléments extérieurs de perception qui structurent les trajets. Les pourcentages de fréquence de

représentation obtenus en les totalisant, portés sur un diagramme, permettent de distinguer trois catégories principales : + 60 % - de 20 % à 60 % et — de 20 % (Fig. 1).

Essayons de comprendre les raisons qui peuvent justifier ces différences de fréquence en analysant successivement les trois groupes dégagés par ordre d'importance décroissant.

+ 60 %

Ecole, maison, église, avec plus de 60 % de représentation générale arrivent en tête.

L'école et la maison, lieux du vécu quotidien, se partagent la première place. Le fait que nous interrogeons les enfants dans leur cadre scolaire a sans doute contribué à la légère avance de celui-ci. L'église reste le seul élément de repère du bourg, visible de très loin. Sa fonction monumentale demeure incontestable même si elle n'est pas liée à une pratique courante.

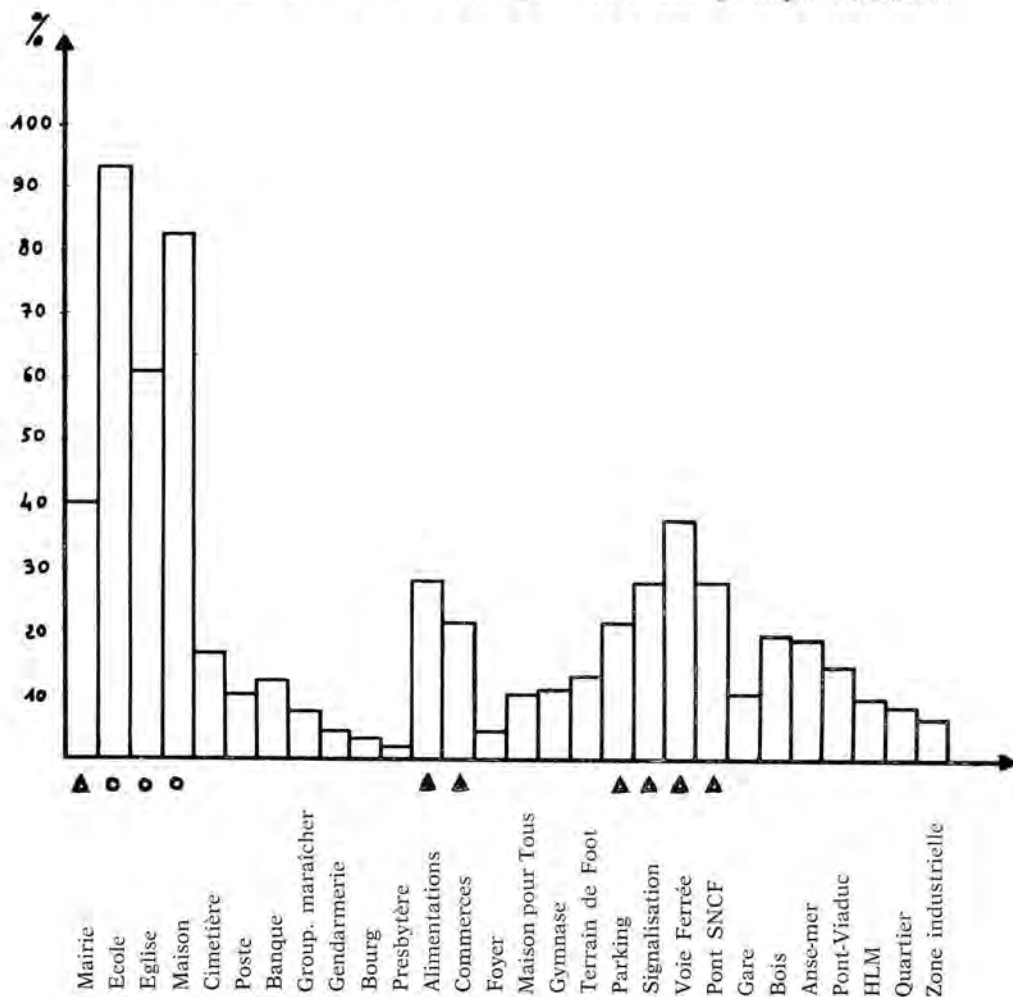


Fig. 1. — Pourcentages de représentation des repères



De 20 à 60 %

La mairie prend la tête de cette catégorie. Second « monument » du bourg, en plus de son caractère symbolique, son architecture typique et sa position centrale, proche des écoles, lui confèrent un intérêt indéniable.

La voie ferrée divise la commune et son franchissement ne pouvant s'effectuer qu'au niveau du pont de chemin de fer, proche du bourg, il est normal, du moins pour les enfants habitant « en dessous », qu'elle soit représentée, faisant l'objet d'une pratique quotidienne.

Il en est de même pour les parkings et la signalisation routière. La configuration du bourg explique l'intérêt qu'on leur porte, faisant des carrefours (église, mairie) des nœuds structurants.

Les commerces sont eux aussi liés à une certaine pratique. On note toutefois une fréquence plus intense chez les filles.

Moins de 20 %

S'il est logique de retrouver dans cette catégorie certains repères comme : banque, gare, gendarmerie, intéressant plus particulièrement l'adulte, il en est d'autres dont la présence surprend. Ce sont les zones de loisirs, tant celles liées à la promenade (bois, mer, anse) qu'aux sports (gymnase) ou à la vie associative (M.P.T., Foyer) et cela ne manque pas de soulever des interrogations auxquelles nous essayerons de répondre ultérieurement. Le problème est le même pour la zone industrielle.

L'élargissement des connaissances par un apport scolaire fausse dans quelques cas les résultats par classe, mais n'a pas d'incidence considérable sur la moyenne générale. Cet acquis n'a d'ailleurs qu'un effet momentané, privilégiant les repères éloignés souvent mal assimilés, aux dépens de repères connus des lieux pratiqués.

Mais ces points de repères ne seraient d'aucune utilité, séparés de leur contexte urbain et c'est au long des axes de cheminements, qu'ils ponctuent, que leur intérêt se justifie.

■ LES ROUTES ET LEUR PRATIQUE

Un travail de regroupement, semblable au précédent, a donc été mené, donnant une comptabilisation de tous les axes notés sur les plans (voir Fig. 2) et dans un second temps, mettant en évidence le pourcentage de fréquentation des chemins pratiqués (voir Fig. 3).

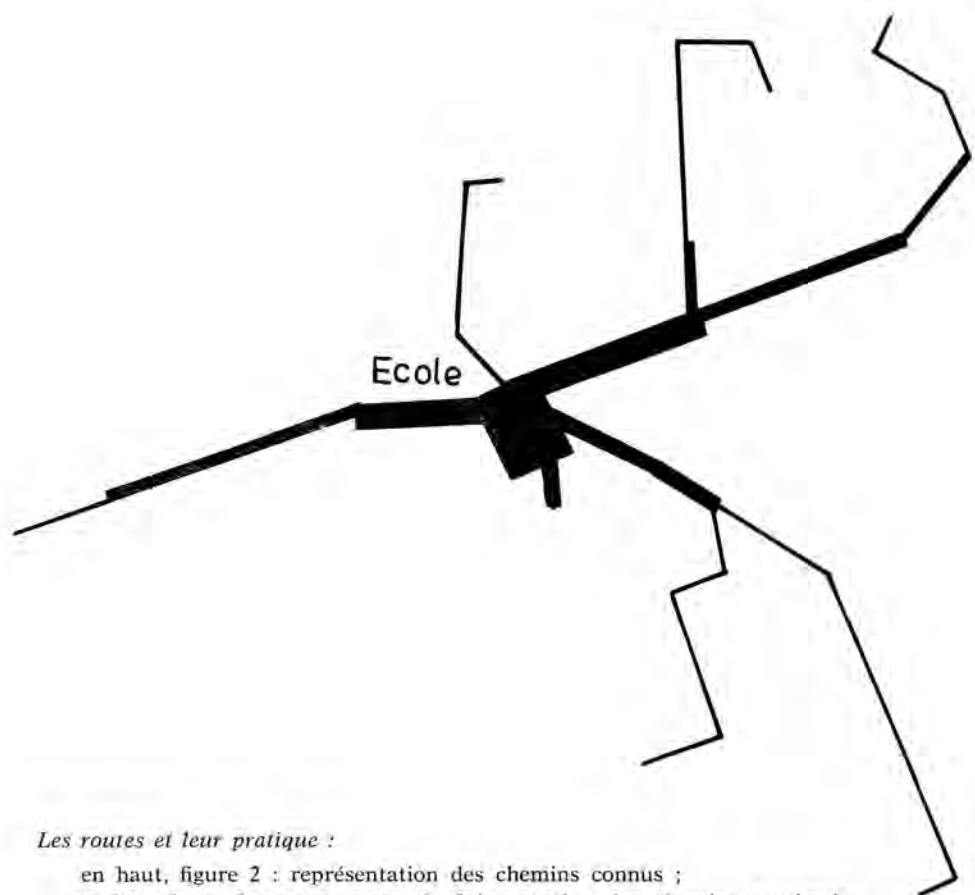
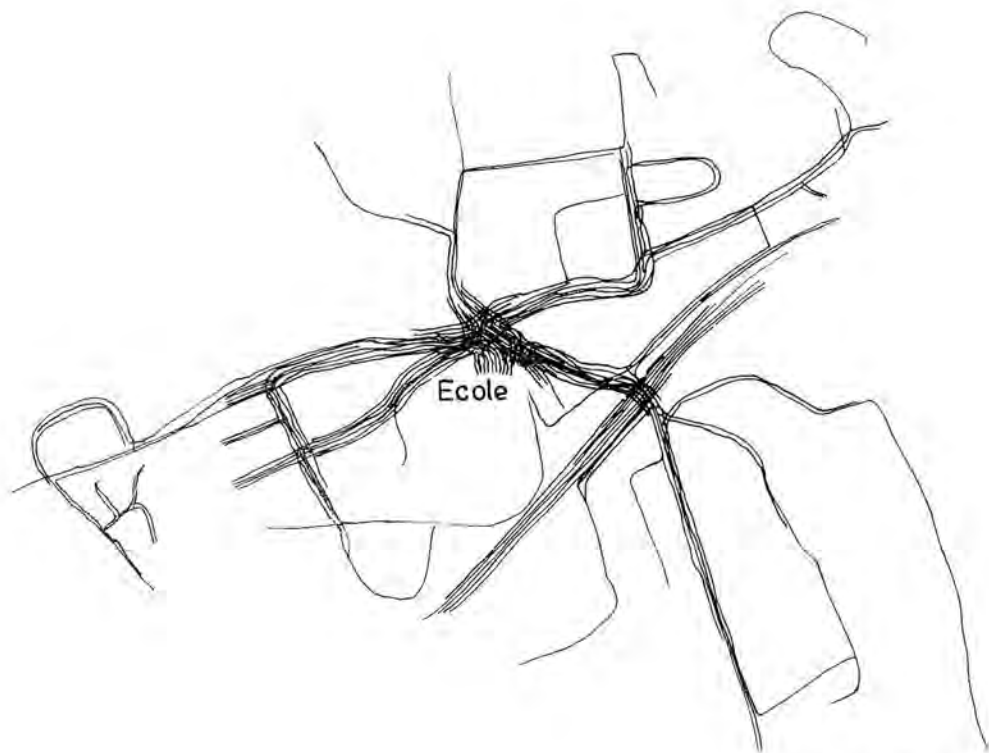
En règle générale, on observe le caractère partiel de la représentation, pouvant se réduire dans les cas les plus simplifiés à un cheminement maison-école, qui exclut toute situation dans

Légendes des photos de la page 35 :

Le Relecq-Kerhuon, vu de la zone industrielle.

Dans les bois de Kéroumen, une cabane construite par des enfants.

(Photographies des auteurs)



Les routes et leur pratique :

en haut, figure 2 : représentation des chemins connus ;

en bas, figure 3 : pourcentage de fréquentation des chemins pratiqués.

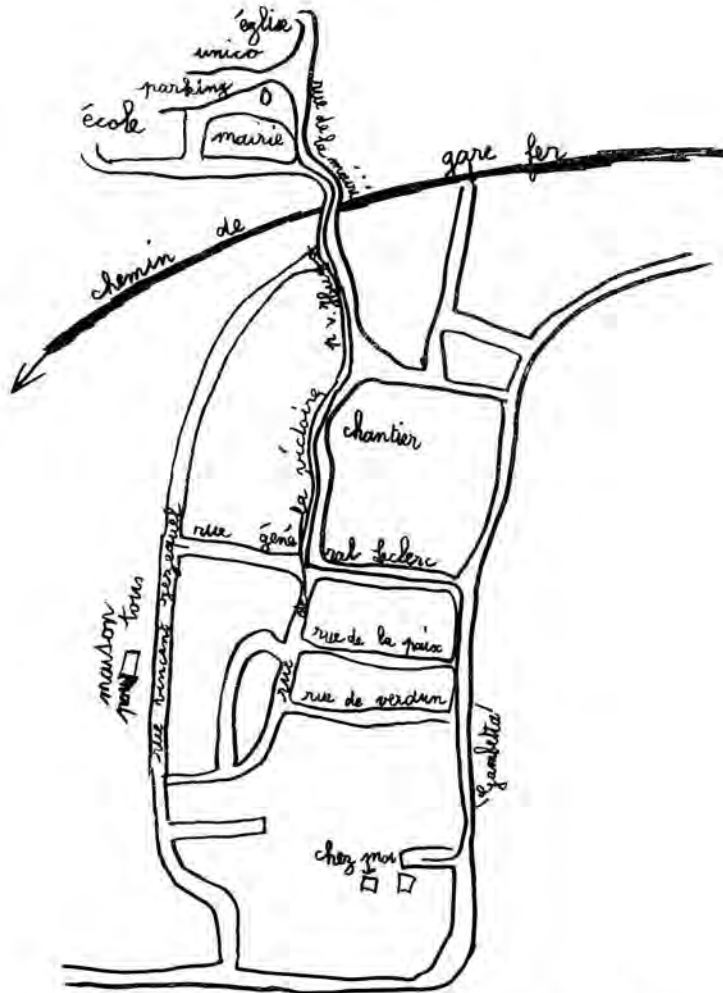


Fig. 4. — Le Plan du quartier, dessiné par un enfant

le contexte communal. Les meilleurs exemples (voir plans des enfants) font apparaître un réseau dense et complexe, comparable au plan réel.

Mais si la diversité des routes est courante, les « chemins empruntés » sont presque toujours les trajets « maison-école ». Les écoles étant situées au bourg, la fréquentation des points de circulation automobile s'en trouve de ce fait aggravée (voir plan du Relecq, p. 43). C'est, sans doute, ce qui explique, en partie du moins, la rareté des cheminements extrascolaires de la « rêverie-flânerie ». Quand les enfants ne viennent pas à l'école en voiture, ils font sûrement l'objet de conseils de prudence et, sensibilisés aux dangers de la circulation, évitent les parcours « gratuits » : il ne fait guère bon flâner au Relecq-Kerhuon.

Ici, la vie sociale, comme sûrement dans la plupart des communes de ce type, favorise d'autre part les trajets obligatoires maison-école mais aussi maison-activités du mercredi et du samedi

(club sportif, M.P.T., M.J.C.). Le temps libre s'en trouve réduit, l'enfant étant pratiquement toujours encadré, pris en charge.

De plus, il est reconnu que le mode de vie périurbain confine l'enfant dans sa rue, son lotissement, les voies sans issue n'incitant pas à la découverte. Voyons plus précisément ce qu'il en est au niveau du quartier.

■ LE QUARTIER, LE TERRITOIRE : DEUX NOTIONS QUI SE RECOUPENT

« Sur le plan de ta commune que tu auras dessiné, trace les chemins que tu empruntes le plus souvent ». Nous souhaitions, en formulant ainsi notre question, obtenir des enfants le maximum d'indications sur un ensemble défini géographiquement : la commune. Mais le report, sur un plan « réel », des indices fournis nous permettait de conclure qu'en réalité les connaissances de l'enfance se limitent à une zone plus restreinte. Si on élimine les cas exceptionnels, dus au repérage récent sur le terrain des limites communales, on constate que ces territoires s'imbriquent tous. La position excentrée, en limite des lieux d'habitat, semble, en quelque sorte, déterminer la taille de cet espace perçu.

Le découpage de la commune en « quartiers » : Fermat, Kéroumen, quartier Sud (voir plan du Relecq) s'est donc imposé en tant que représentation moyenne des territoires, en fonction de la distribution assez régulière des enfants dans les trois directions de départ du bourg.

Les deux quartiers Nord : Fermat et Kéroumen présentent une certaine homogénéité :

- leur taille, conditionnée en partie par la proximité du bourg ;
- ce sont des lotissements récents, dépourvus de repères, desservis par des voies sans issue ;
- leurs limites, très marquées, sont des points structurants du paysage : voie ferrée, route à grande circulation, espaces trop vastes pour être franchis par l'enfant, constituant des barrières naturelles : bois, zone industrielle. Ces frontières n'apparaissent, d'ailleurs, que rarement sur les plans.

Le quartier Sud présente une plus grande dispersion de l'habitat et une plus grande diversité de celui-ci entraînant corrélativement des perceptions plus vastes. Là encore, les axes de circulation jouent souvent le rôle de limites, mais la voie ferrée ne représente plus un obstacle, l'enfant la franchissant tous les jours pour aller à l'école.

D'autre part, malgré la concentration des territoires, les possibilités d'ouverture de la commune existent. Elles sont notées généralement par des flèches, démontrant que l'enfant ne peut ou ne sait dessiner cet « ailleurs ».

Contrairement aux idées reçues, le sexe de l'enfant — du moins dans cet échantillon — n'influe pas sur la taille des territoires, pas plus que le niveau socio-professionnel des parents. Par contre, une vie familiale intense s'avère souvent être un facteur limitant. Nous avons aussi noté la relation, presque toujours vérifiée, entre la grandeur de l'espace perçu et le rôle de l'enfant dans son milieu scolaire : les leaders ont presque toujours de vastes territoires alors que la difficulté de certains

enfants à se situer par rapport à leur environnement, est révélatrice de problèmes plus ou moins graves : cas sociaux, intelligence limitée, manque de maturité.

Repères, routes, limites, quartiers, éléments de traduction graphique de l'espace « connu », se retrouvent parallèlement dans le cheminement enregistré qui suit. L'enfant, habitant du quartier Sud, avait élaboré en classe son plan de la commune ; plusieurs mois plus tard, il nous confiait oralement son chemin pour aller à l'école : « On va par la rue Le Reun, on va jusqu'au bout, on tourne à droite la rue qui longe l'école de Kergaret, on tourne à droite, on arrive à un stop, heu, il y a une rue, et on tourne à gauche, c'est la rue, heu, la rue passe sur un pont. Après on continue, y a une coop et on tourne à droite de la coop. Après c'est la rue Vincent-Jézéquel, alors on descend, elle est longue, on descend jusqu'à sa fin, et après on arrive au Boulevard Gambetta, y a à sa gauche la Rue de la Corniche et à droite le Boulevard Gambetta, on tourne à droite Boulevard Gambetta et après, c'est... y a la venelle de Camfrout et c'est là que j'habite ».

Ce cheminement, routine journalière, semble avoir été le support principal du « plan » fournissant des éléments de perception visuelle repérables facilement (école, mur, pont, commerce, signalisation...) mais ne traduisant aucun vécu affectif.

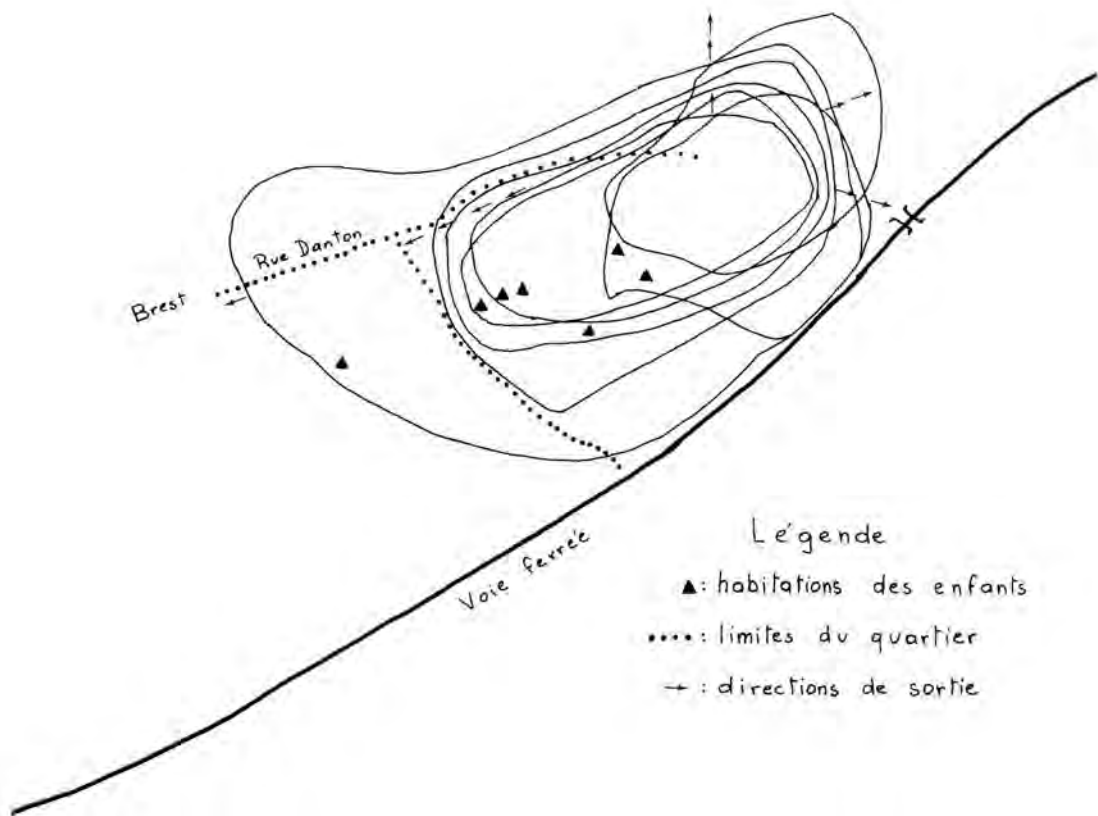
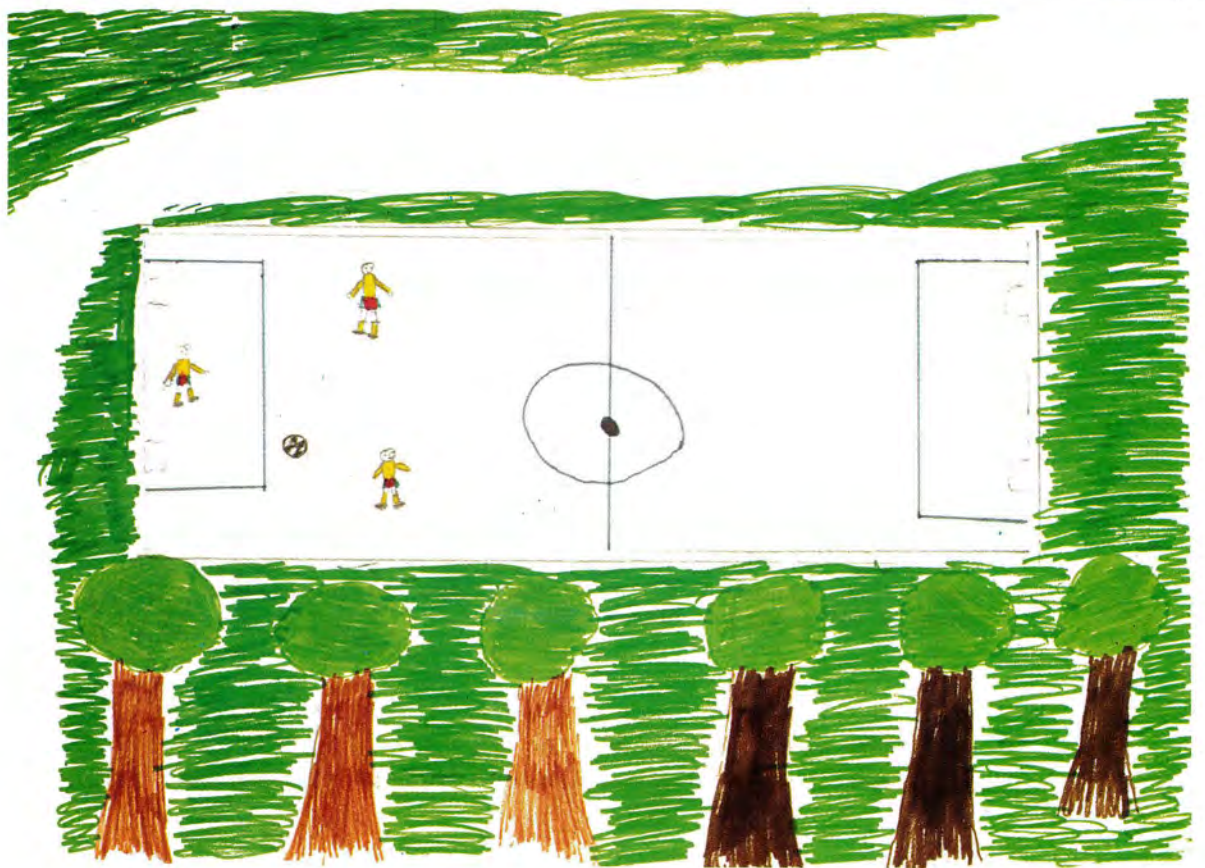
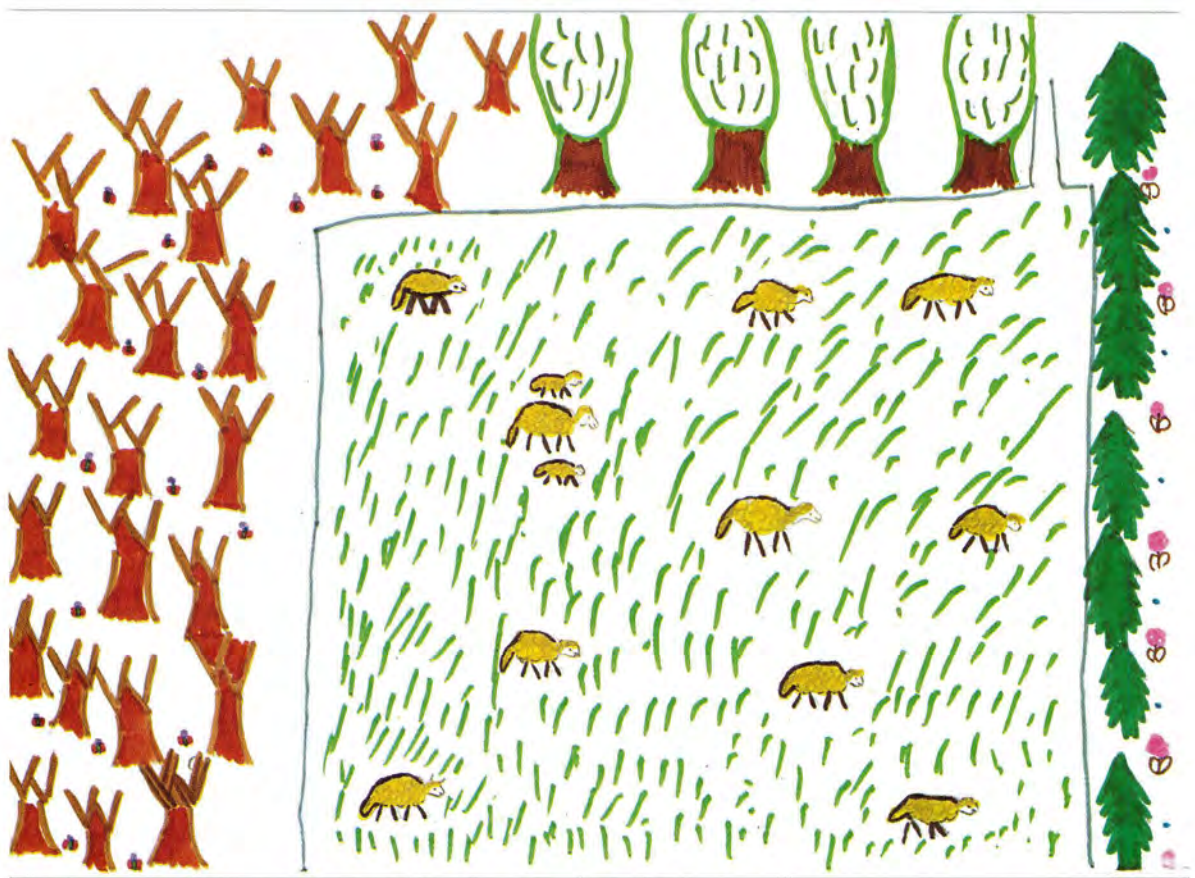


Fig. 5. — Représentation des territoires des enfants d'une même classe



Le bourg, ne faisant pas partie du trajet, figure par l'intermédiaire des éléments structurants (église, mairie). On voit là toute la rigidité d'une telle procédure d'enquête par plan qui élimine le vécu de l'espace.

L'ENFANT ET L'ESPACE : UN ENSEMBLE D'INTERACTIONS ENTRE L'INDIVIDU ET SON MILIEU

En général, et comme nous avons pu le constater au cours de cette enquête, l'homme comme l'enfant n'entretient d'étroits rapports qu'avec une fraction de la masse urbaine qu'il appelle communément son quartier. C'est là son « environnement », son milieu de vie, auquel il s'assimile ou refuse de s'intégrer. C'est un espace plus ou moins vaste qu'il connaît assez bien, par opposition à ce qui s'étend au delà, qu'il ne fréquente guère et connaît donc mal.

La source des comportements de l'enfant ne peut se comprendre qu'au travers des interactions entre celui-ci et son milieu physique et social, situé dans un environnement donné le « cadre de vie ».

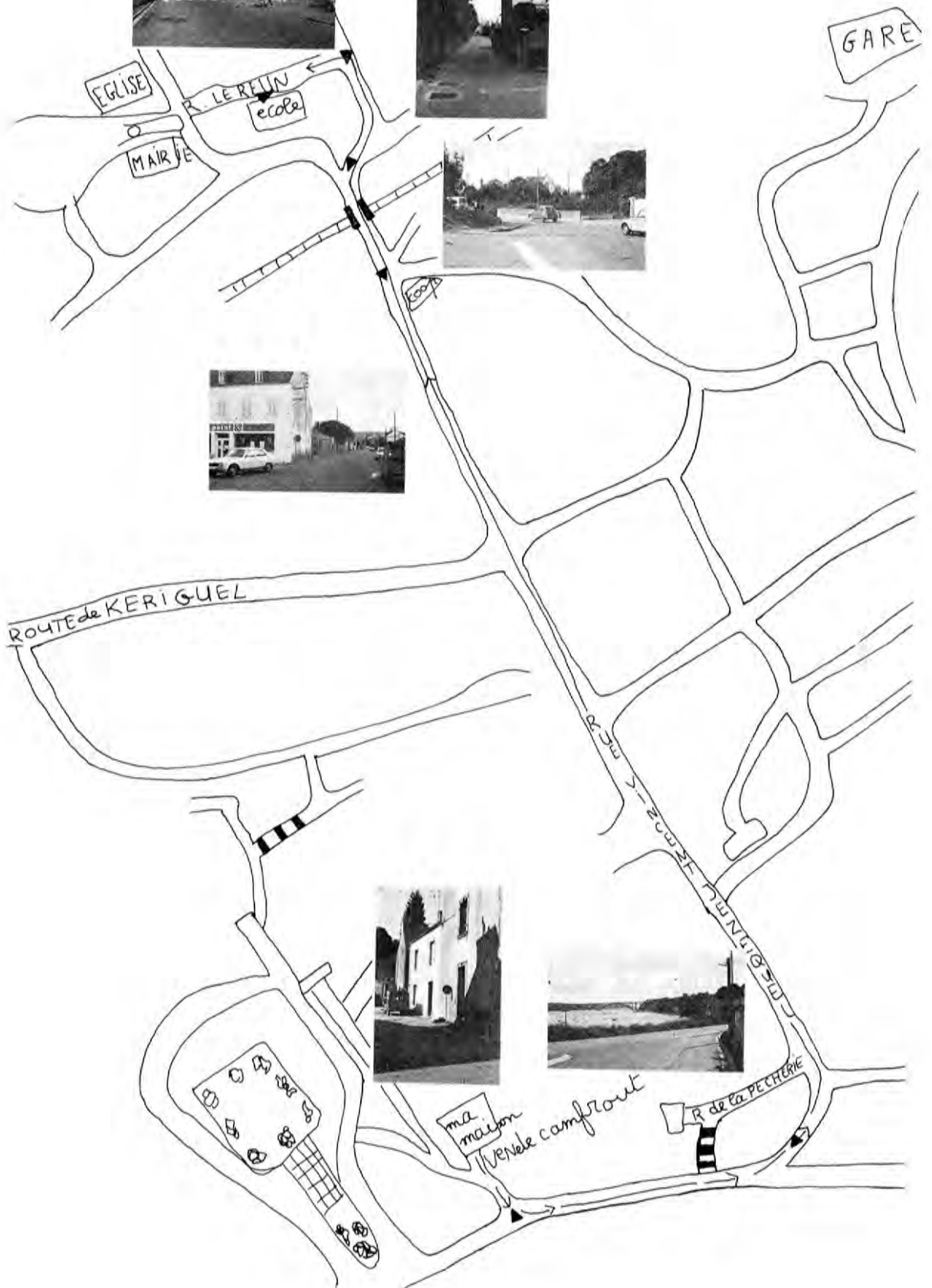
Au sein de cet environnement, l'enfant s'épanouit dans des milieux sociaux spécifiques : famille, école, équipements de loisirs... Les lois du développement de l'enfant dans l'espace conditionnent définitivement tous ses comportements. De même que la constitution de la personnalité s'opère dans l'espace, toute pratique sociale qui s'y déroule, en subit et en utilise les propriétés. Ainsi, l'affirmation de soi par l'enfant, l'adolescent ou le groupe, passe par l'appropriation d'espaces où se réaliseront les pratiques souhaitées. Dans ces espaces, nos sens reçoivent des stimuli que la perception organise en images différentes pour lesquelles l'espace et l'environnement sont le support de toute une vie symbolique. Plus concrètement, l'espace qui environne le corps agit sur celui-ci, et par retour, le corps réagit et doit pouvoir agir sur ce milieu. En agissant sur son milieu, en modifiant son environnement, l'enfant s'affirme comme un être humain social. Il existe donc chez l'enfant comme chez l'adulte un vécu corporel de l'espace. Ce vécu peut être pour lui un enrichissement s'il le vit de manière positive. Dans ce cas, il s'approprie le monde qui l'entoure et s'épanouit à son contact ; en cas contraire, il peut devenir une prison dans laquelle l'enfant s'enferme.

AU DELA DE L'IMAGE VISUELLE DU RELECQ

Existe-t-il une appropriation effective des lieux transcrits sur les plans des enfants ? Ces espaces, indiqués graphiquement, sont-ils le support d'un vécu intense ou correspondent-ils seulement à une pratique imposée ?

Légende des dessins de la page 41 :

La nature, le terrain de football, deux sujets privilégiés des dessins d'enfants.



Les rédactions, mais surtout les discussions enregistrées allaient nous permettre d'apporter quelques éléments de réponses à ces questions.

Nous leur avons demandé ce qui leur plaisait le plus dans la commune, en voici les résultats :

1 - Sport	33 %	4 - Maison	11 %	7 - Ecole	3 %
2 - Mer	25 %	5 - M.P.T.	6 %	8 - Eglise	2 %
3 - Bois	16 %	6 - Lotissement	3 %	9 - Mairie	1 %

Il est symptomatique de voir que c'est l'activité sportive qui arrive en première place. En effet, cela correspond bien à un vécu de l'enfant car, en général, le sport occupe une grande partie du mercredi et du samedi. Ensuite arrivent la mer, le bois, qui représentent autant un espace visuel agréable, qu'un lieu vécu, les deux étant très liés dans ces cas. En dernier, on trouve la mairie, monument visuel par excellence, auquel ne se rattache pratiquement aucun vécu.

Les lieux les plus cités, lors des discussions, ne le sont pas en fonction de critères visuels, mais en fonction de ce que l'on y fait. Par exemple au bois, les enfants associent par ordre décroissant : le jeu, la promenade, les cabanes, la nature, la tranquillité, la liberté, l'ombre, les camarades. Ceci démontre bien ce que nous venons d'écrire.

Mais les lieux les plus cités (bois, zone industrielle) posent un problème puisqu'on y trouve pratiquement jamais d'enfants, alors qu'ils disent y aller souvent. Cette contradiction n'en est peut-être pas une, car nous-mêmes, de quoi nous souvenons-nous de notre enfance ? En général, nous parlons des activités les plus intenses bien qu'elles n'appartenaient pas à la quotidienneté.

En effet, le bois et la zone industrielle sont à l'échelle de la commune, de grands espaces libres où il est possible de faire pratiquement tout ce que l'on veut puisqu'ils échappent au contrôle visuel des parents. C'est peut-être d'ailleurs une des causes de l'occupation sporadique de ces lieux, certainement interdits la plupart du temps. D'ailleurs, les signes d'appropriation y sont rares, puisqu'à Kéroumen, par exemple, les cabanes se situent à la frontière du bois et des maisons.

Ainsi donc, malgré leur faible occupation, ces lieux sont les principaux thèmes de discussion. En effet, les rares moments passés là doivent être les plus denses pour les enfants, donc les plus importants.

On constate qu'en dehors d'un nombre restreint d'endroits tels que ceux dont nous venons de parler, l'espace vécu de chaque enfant reste limité. En effet, il se limite bien souvent à la rue où se trouve la maison familiale. Ceci tient en grande part à la situation du Relecq-Kerhuon, commune relativement dépendante de Brest où se trouve la plupart des emplois. Les parents travaillent généralement loin de chez eux, si bien qu'ils inscrivent leurs enfants à des activités diverses. Ceci fait que ces derniers

Légende de la page 43 :

Un cheminement, de la maison à l'école. Les photographies illustrent les principaux points de repère.

sont pratiquement toujours encadrés et ne peuvent donc pas partir à la découverte, s'approprier plus pleinement certains espaces, ce qui, en fin de compte, réduit considérablement leur espace vécu. L'autre raison essentielle de cet état de fait est sûrement la télévision. En effet, quand il n'y a pas d'activité extrascolaire, les enfants rentrent rapidement chez eux. Là, le premier réflexe est d'allumer le poste de télévision qui leur procure un imaginaire instantané. Alors pourquoi sortir ? On peut noter que la T.V. n'apparaît que dans les questionnaires où une liste d'activités est proposée, alors que dans les autres, elle n'est pas mentionnée. Ceci montre à quel point elle est intégrée à la vie journalière de l'enfant, qui ne pense même plus à en parler tellement il est devenu banal d'occuper son temps de cette manière.

CONCLUSION

L'enfant est sensible à son environnement ; il le perçoit à son échelle, différente de celle de l'adulte et émet des souhaits pour une éventuelle amélioration.

Mais si comme le dit PIAGET : « Il faut donc considérer l'enfant, non comme un être de pure imitation mais comme un organisme qui assimile des choses à lui, les trie, les digère selon sa structure propre. De ce biais, même ce qui est influencé par l'adulte peut être original ». On ne peut que s'interroger sur la forme de cette originalité. Tous les thèmes qu'il reprend pour mener à bien sa vision idéale de la commune reflètent les discours de l'adulte :

- rejet de la modernité architecturale au profit des modèles néo-bretons plus signifiants ;
- centralité des équipements afin de ne privilégier personne : église, mairie mais aussi équipements de loisirs ;
- multiplication des zones de loisirs (piscine, patinoire : reflet de discours politiques) et de ravitaillement (supermarchés) pour une plus grande indépendance ;
- conservation d'une nature proche « consommable » grâce à un aménagement fonctionnel et adapté avec la présence de « gardiens » pour y maintenir l'ordre ;
- circulation amoindrie ou tout au moins réglementée supprimant danger et nuisance (la voie ferrée est oubliée) ;
- éloignement des activités bruyantes et polluantes (usines, moto-cross...) en périphérie de la commune pour préserver une zone agricole tampon.

A cet âge, l'enfant a déjà perdu la spontanéité de la petite enfance. En pleine socialisation, il éprouve le besoin de modèles de référence qu'il trouve dans les classes d'âge supérieures, ce qui confère à ses schémas le plus grand conformisme. Ce n'est qu'ultérieurement que son esprit critique lui permettra peut-être de se démarquer.

La plus grande originalité reste donc sa merveilleuse faculté d'adaptation. Il vit l'espace en se pliant aux contraintes imposées par la vie moderne. Il va à l'école, au foot ou dans les magasins, conscient des dangers de la circulation et soucieux de respecter les signalisations routières en en faisant des repères. Ses moments de loisirs véritables, moments de vie intense où il peut s'appro-

prier le monde qui l'entoure et s'épanouir à son contact, se raréfient.

Souvent support de l'idéologie des parents soucieux d'un cadre de vie élargi, motivant fréquemment un départ vers un lotissement à la campagne, « où il fait bon vivre », il n'en retire pas toujours les avantages espérés.

Il est assez significatif, tout au long de cette enquête, de ne jamais trouver mentionné par l'enfant le « jardin individuel », fierté de ce type d'urbanisme. Souvent espace de représentation, son caractère ornemental contribue à en chasser l'enfant qui ne retrouve pas de cadres intimes pour ses jeux dans la rue démesurée ou le parking central dénudé, trop fréquents dans ces zones d'habitat périurbain. De plus la télévision est toujours là, prête à accueillir sa solitude et à lui procurer l'imaginaire gratuit.

En fait, il sait profiter à plein des moments privilégiés, il crée l'illusion, il rêve de bois, de zone industrielle, d'anse où il est allé, où il ira... Alors tant qu'il y aura un bois, une zone industrielle, une anse, peut-être pourrions-nous, avec lui, penser que :

« *Le Relecq, ça ne me déplairait pas aux étrangers, il y a la mer, la campagne, Camfrouit...* »

« *Kerhuon... c'est joli.* » (1)

BIBLIOGRAPHIE

- BAILLY A.-S. (1977) - La perception de l'espace urbain. *Centre de Recherche d'Urbanisme*.
- BERTRAND J.-M. (1978) - Pratique de la ville. Chez Masson. *Collection géographie*.
- CHOMBART DE LAUWE M.-J. (1971) - Enfants en jeu. Editions du CNRS. *Centre d'ethnologie sociale et de psychologie*.
- DENNION G. (1970) - Les enfants de First Steet. Editions Mercure de France.
- EKAMTOI J. SCHMIDT (1973) - La perception de l'habitat. Editions universitaires.
- HOUAPEAU M.-J. (1974) - L'inconscient dévoilé. Editions CAL (p. 213 et suite).
- LE FEBVRE H. (1978) - Le droit à la ville. Editions Anthropos. *Collection Points au Seuil*.
- LYNCH K. (1971) - L'image de la cité. *Collection Aspects de l'Urbanisme*, chez Dunod.
- MOLES A. et RÖHMER E. (1972) - Psychologie de l'Espace, Mutations-Orientations. Casterman. Poche.
- PIAGET J. (1947) - La représentation du monde chez l'enfant. Presse universitaire de France.

ARTICLES :

- METTON A. et BERTRAND J.-M. - La perception de l'espace urbain de l'enfant à l'homme.
- BAILLY A.-S. - Discussion du groupe. Espace et Perception.

REVUES :

- AUTREMENT - Dans la ville des enfants. N° 10. Septembre 1977.
- C.C.I. Georges POMPIDOU (1977) - La ville et l'enfant.
- B. ARGALOU, B. PRIEUR et Ph. EVEN (1977) - La Rurbanisation. Mémoire de géo-architecture. Université de Brest.

(1) Extrait des discussions avec les enfants.